

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

## AMENDEMENT

N ° CL297

présenté par

M. Door, M. Carrez, M. Sermier, Mme Poletti, M. Gaultier, Mme Corneloup, Mme Boëlle,  
M. Cherpion, Mme Louwagie et M. Therry

-----

### ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.